

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LA SEMAINE AGRICOLE



Cultivateurs, Correspondez avec nous !

Ecrire pour le laboureur c'est faire l'aumône aux pauvres

VOL. IV.

MONTRÉAL, VENDREDI, 22 DECEMBRE 1871.

No. 23

SOMMAIRE du No. 23—22 Décembre 1871

Agronomie.

ZOOTECHE ET ZOOLOGIE AGRICOLE.—Bœuf de boucherie. Bœuf de travail..... 253

Notes de la Semaine.

COMTÉ DE TERREBONNE.—Agriculture.—Un Citoyen..... 255

BRAHMAS POOTRAS FONCÉS..... 257

RAPPORT DES OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE.—Du Comté de Chambly durant l'année 1871..... 257

Hygiène.

SOIN DES PIEDS..... 258

Art vétérinaire

NOTION GÉNÉRALES SUR LA MALADIE DES BÊTES À CORNÉS..... 258

Apiculture.

FABRICATION DES BOUGIES DE CIRE..... 259

MAXIME.—Condition..... 260

Illustration.

BRAHMAS POOTRAS FONCÉS..... 257

Zootecnie et zoologie agricole.

Extraits du " *Livre de la Ferme* " par Joigneaux préparés spécialement pour la *Semaine Agricole*.

Bœuf de boucherie.

Pour répondre à son but, qui est de produire dans le plus court espace de temps possible la somme la plus considérable de viande de la meilleure qualité, le bœuf exclusivement élevé pour la boucherie doit présenter, indépendamment des caractères qui viennent d'être considérés comme des beautés absolues, des dispositions spéciales dans les autres parties de sa conformation. Ces dispositions, jointes aux premières, établissent sa spécialité, mais ne sont point la raison de son aptitude ; elles en témoignent seulement, et selon toute apparence elles en résultent, ainsi que nous le verrons. Dès à présent, nous nous bornerons à les indiquer.

La taille des animaux, on le sait, est surtout due à la longueur de leurs membres. Or, pour un même poids vif, l'épaisseur du tronc ne variant pas

sensiblement entre les individus de taille différente, et, d'un autre côté, les rayons inférieurs des membres, de la longueur desquels dépend l'élévation de la taille, étant impropres à fournir de la viande, sinon de la dernière catégorie ou qualité, il s'ensuit que la première condition relative de la beauté, pour le bœuf de boucherie, est d'avoir des membres courts, par conséquent la poitrine près de terre et la taille peu élevée.

C'est là que se trouvent les éléments d'un rendement considérable en viande nette ; problème essentiel posé pour tout animal devant être livré à la consommation. Moins les membres sont développés, moins est grand le poids des issues à défalquer du poids vif total.

Il importe encore de diminuer la proportion des régions dont les parties musculaires ne peuvent fournir qu'une viande de médiocre ou mauvaise qualité. A ce titre, le cou est relativement mince et peu musclé, dans le type de boucherie, et pour le même motif, la tête est fine, courte et pourvue de cornes peu développées.

L'exiguïté de la tête, en largeur comme en longueur, tient essentiellement aux caractères du système osseux, en général, qui n'a acquis qu'un faible développement. Le cachet de la perfection, dans la constitution du bœuf de boucherie, c'est précisément une grande disproportion entre les parties musculaires et le système osseux. Une ossature légère de la tête, des membres, etc., avec une grande ampleur du tronc dans tous les sens, tel est l'idéal, du moins pour la quantité de viande produite.

A cela il faut joindre la peau mince, souple, un poil fin et luisant, avec le moins possible de fanon, ce qui fait dire afin que l'animal est tendre, et signifie qu'il possède l'aptitude à s'engraisser facilement. Nous y ajouterons la physionomie calme et placide, qui se traduit dans le regard ; et, en outre, l'aptitude à acquérir une maturité prompte, cette faculté constitu-

tionnelle qui est connue en zootecnie sous le nom de précocité.

En somme, on voit, d'après ce qui précède, que le type de la beauté parfaite du bœuf de boucherie s'éloigne beaucoup de l'idéal, de la beauté artistique, pour l'espèce bovine. L'écart entre les deux formes du beau est ici nettement accusé. On pourrait l'exprimer en disant après une école littéraire fameuse : Le beau, c'est le laid et le difforme. Pour l'artiste, en effet, le type de la perfection est dans le cas parfaitement disgracieux. Des lignes droites au lieu de courbes élégantes, un corps se rapprochant aussi près que possible de la forme d'un parallépipède, c'est-à-dire dont les trois principales faces, supérieures et latérales, peuvent être inscrites dans un parallélogramme ou carré long, et d'autant mieux et plus exactement que la conformation est réputée meilleure ; un cou mince et grêle sortant de ce corps énorme et se terminant par une tête petite ; des membres courts et disproportionnés supportant le tout : voilà le bœuf de boucherie tel que le fait sa complète spécialisation.

Mais autre est l'impression du zootecnicien, qui doit voir, lui, là beau dans l'utile. Pour si disgracieuses qu'il trouve ces formes, il ne peut oublier qu'elles sont celles qui mettent l'animal dans le cas de mieux utiliser ses rations, de produire en un temps donné, et avec une quantité déterminée d'aliments, la plus forte proportion de viande nette, livrable à la consommation. C'en est assez pour déterminer son choix. Il fait de l'économie rurale, non de l'esthétique. Nous nous sommes du reste expliqués déjà là-dessus. Passons donc à la conformation qui convient à une autre spécialité.

Bœuf de travail.

Un premier point est ici à examiner. Qu'est-ce, dans l'état actuel de l'économie rurale, qu'un bœuf de travail ? Quelles sont, à son égard, les limites de la spécialisation ? Comporte-t-il, comme le bœuf de boucherie

un type parfait dont il faille poursuivre la réalisation, et vers lequel les efforts d'amélioration doivent être dirigés pour en rapprocher tout ou partie de l'espèce ? Telles sont les questions qu'il faut d'abord résoudre.

Quant à la première, il est incontestable que c'est celle par laquelle il faut commencer. Si elle devait être résolue affirmativement, nul doute qu'il y n'eût plus qu'à retracer les caractères de conformation et d'aptitude avec lesquels l'espèce bovine peut être propre à produire la plus grande somme possible de force mécanique, sans aucun souci d'autre considération quelconque. Il faudrait se placer, pour établir le type de la beauté relatif à ce service, au même point de vue qui a guidé déjà pour fixer celui du cheval de gros trait. C'est à cet animal que le bœuf de travail, dans ce cas, pourrait seulement être comparé. L'identité du but à atteindre impliquerait nécessairement l'identité de constitution pour l'individu chargé d'y faire arriver. Un squelette volumineux, des muscles épais et denses, des membres forts, aux articulations larges et solides, des allures dégagées, un tempérament énergique, une physionomie fière : tels seraient, indépendamment des détails de la forme et du type, les caractères du bœuf de travail ainsi compris. Tout en lui devrait être subordonné aux meilleures conditions de la puissance dynamique. Et il en serait ainsi nécessairement si la destination de cet animal était d'être exclusivement utilisé comme moteur.

Mais de ce qu'il se trouve encore dans notre économie rurale quelques situations arriérées, où les choses se passent de cette façon, le fait général est que la nécessité du travail pour le bœuf se subordonne dans une mesure plus ou moins considérable à sa destination finale d'animal de boucherie. Dans la plus grande partie des régions où les travaux de la culture sont exécutés à l'aide de l'espèce bovine, le terme fatal de la vie des individus est d'avance fixé. Leur existence se partage en deux phases distinctes. Durant la première, ils fournissent du travail ; la seconde est consacrée à la production de la viande, et c'est au commencement de celle-ci qu'ils sont soumis au repos et à l'engraissement. L'observation démontre que dans la marche normale des choses, la durée de la première de ces deux phases tend de plus en plus à se réduire. A mesure que tout s'améliore, dans l'agriculture, on exige du bœuf une dépense moindre de force musculaire. Et ce serait mal interpréter les faits, de prendre pour contraire à cette conclusion la tendance qui se manifeste à introduire le bœuf comme agent du travail agricole, dans des exploitations où il avait, à ce titre, été jusqu'alors inconnu. Le

nombre des individus travailleurs augmente sans doute, mais la somme de travail fournie par chacun, dans le courant de sa courte existence, diminue pour la même raison. Et s'il n'en était pas ainsi, d'ailleurs, le progrès voudrait que cela fût. Nous devrions par conséquent l'indiquer.

Le bœuf de travail, d'après cela, ne doit donc pas être rigoureusement spécialisé. Les prescriptions de la science sont au contraire de l'éloigner le plus possible de sa spécialisation. On peut dire qu'à la condition de respecter les lois fondamentales de la zootechnie, l'éleveur avance d'autant plus dans la voie de l'amélioration de l'espèce bovine, que celle-ci s'écarte davantage des conditions propres à la manifestation d'une grande force mécanique. La nécessité du travail est un des éléments essentiels dont il faut le plus ordinairement tenir grand compte dans l'élevage de cette espèce, mais sauf à faire des efforts constants pour en diminuer la nécessité. On ne saurait perdre de vue que la fonction économique dominante du bœuf est la production de la viande, et que, pour ce motif, le sens du progrès est de le conduire vers ce but, sans toutefois rompre les harmonies zootechniques. Nous entendons par là que l'individu doit être toujours approprié au milieu, suivant les principes généraux que nous avons posés ; en d'autres termes, que sa constitution doit répondre aux exigences de travail auxquelles il lui faut suffire. Le milieu n'est pas fait pour lui, mais bien lui pour le milieu. Hors de là, l'on s'écarte des conditions pratiques ; le progrès n'existe plus. On tombe en pleine fantaisie.

Si ces considérations sont bien comprises, il s'ensuit nécessairement l'impossibilité d'établir un type unique et fixe pour la beauté relative du bœuf de travail. Les caractères de ce type varient comme les circonstances. C'est moins une question de conformation qu'une affaire de tempérament, de constitution. Nous avons vu plus haut que les dispositions fondamentales de la forme du corps sont également propres aux diverses aptitudes. Quant aux lignes, la conformation du bœuf de travail ne diffère donc point de celle du bœuf spécialisé pour la boucherie. Un cou plus épais et plus musclé, une tête plus large et plus forte, un système osseux plus développé, des membres plus forts, des articulations plus puissantes, une peau épaisse, un poil moins fin, une physionomie moins placide, et enfin des allures moins lentes : tels sont seulement ses caractères particuliers.

Mais dans quelle mesure doivent-ils être prononcés ? Comme les beautés zootechniques dont il s'est agi jusqu'à présent, ne sauraient-ils jamais être exagérés ? C'est là précisément ce qui est tout à fait relatif et

ne peut se prêter à des règles fixes. Un seul principe domine la question, c'est celui que nous avons essayé de mettre en lumière tout à l'heure. Les caractères qui témoignent de l'aptitude au travail sont assez prononcés, dès qu'ils suffisent aux exigences de la situation. Telle est celle-ci, tels ils doivent être ; et l'embaras n'est pas pour l'éleveur qui utilise lui-même au travail les animaux qu'il produit. Dans ces conditions, l'aptitude se développe en proportion de l'exercice qui lui est imprimé, et les organes s'y approprient dans une juste mesure. La difficulté se présente seulement pour l'agriculteur ayant à choisir des bœufs de travail tout élevés. Ici c'est une question de tact, que l'expérience seule peut permettre de résoudre. Il s'agit de proportionner, dans son choix, les caractères de la spécialité travailleuse, le développement des organes de la puissance mécanique, aux effets que l'on en veut obtenir.

Disons seulement qu'à cet égard la force des membres, accusée par leur volume et la largeur des articulations, est principalement à prendre en considération. On ne peut admettre, avec M. Magne, que le volume des membres soit différent à l'aptitude travailleuse, la largeur de leurs articulations pouvant suffire. La vérité est que chez l'espèce bovine des articulations larges ne se rencontrent point avec des rayons osseux peu volumineux. Aussi notre savant maître s'est-il vu dans l'obligation, pour appuyer l'opinion qu'il avait conçue à cet égard, d'emprunter ses principaux exemples à d'autres espèces. Et les sujets des races de Salers, d'Aubrac, de Devon, d'Hereford, qu'il cite, et qui travailleraient bien, suivant lui, "quoique ayant une belle conformation de bêtes de boucherie," sont sans doute encore sous ce rapport à une assez grande distance de la perfection. Quoiqu'ils n'aient plus les membres si puissants qui caractérisent leurs races à l'état inculte, ils sont loin de les avoir ce que l'on peut appeler fins. En principe, les membres gros sont l'attribut de l'aptitude travailleuse ; en fait, celle-ci peut subsister dans une certaine mesure, bien que leur volume soit réduit ; mais il n'est pas contestable qu'elle est, chez l'espèce bovine, en rapport avec leur volume. La race bretonne que cite encore M. Magne, ne peut pas être une preuve du contraire ; car s'il est vrai que cette race a des membres fins, ils n'en sont pas moins en proportion de sa taille et de son volume. La race bretonne, d'ailleurs, n'a jamais passé pour une race essentiellement travailleuse. Elle est rustique, énergique et forte pour sa corpulence ; mais sa capacité est bornée par cette corpulence même.

Du reste, l'exiguité relative du système osseux, qui est une des principales qualités du bœuf de boucherie, est en même temps la conséquence nécessaire de la précocité. Or, celle-ci est physiologiquement contre-balançée par l'aptitude au travail, ou plutôt par les conditions fonctionnelles dans lesquelles le travail s'effectue. Elle se produit en raison inverse des activités que ces conditions mettent en jeu. L'animal adulte et complètement développé élabore de la viande lorsque ces activités sont éteintes par le repos et un régime convenable, quelle que soit sa conformation. On peut soutenir même que leur exercice antérieur est favorable aux qualités gustative de cette viande. Mais il ne serait pas possible de concevoir qu'en principe la finesse relative des membres, attribut essentiel de la précocité, pût être compatible avec l'aptitude au travail, si d'ailleurs les faits bien observés ne montraient qu'elle ne se prononce qu'en raison même de la diminution de celle-ci. Cela s'applique également, et pour la même raison, à la finesse de la tête.

Ces deux caractères, qui ont une signification identique, sont donc les seuls qui puissent guider, toutes choses égales, dans le choix du bœuf de travail. Seuls ils différencient celui-ci du bœuf spécialisé pour la boucherie, et l'en éloignent ou le rapprochent, quant à sa belle conformation suivant la puissance mécanique qu'on en veut exiger.

En somme il n'y a pas, pour la zootechnie, de type spécial de conformation applicable à une spécialité travailleuse de l'espèce bovine, parce que l'économie rurale, non plus que l'économie sociale, n'admet pas cette spécialité exclusive. Ce mode d'utilisation est un besoin, peut-être même seulement transitoire, puisqu'il tend sans cesse à diminuer. Tant qu'il dure, toutefois, il doit être satisfait et subordonner pour ce motif à ses exigences le type complet qui serait le plus propre à la destination finale de l'espèce. D'où résultent, pour la conformation du bœuf de travail, une multitude de nuances intermédiaires entre celle des races incultes les plus essentiellement propres à la production de la force, et celle du type parfait de l'animal de boucherie, dont nous avons décrit plus haut les caractères. Le bœuf de travail de notre époque, envisagé de ce point de vue, est en état de transition constante, tantôt plus loin, tantôt plus près, de la constitution du bœuf de boucherie, tout en conservant les caractères typiques de la race à laquelle il appartient. C'est en considérant l'un et l'autre de cette façon, que le progrès peut suivre une marche sûre. Alors on a la spécialisation en vue de la boucherie pour but, la diminution

des exigences du travail comme moyen. Ce but, l'Angleterre l'a en grande partie atteint, grâce au génie de ses éleveurs les plus illustres et au bon sens de ses agriculteurs. Il serait injuste de méconnaître que les principales nations du continent, et notamment la France, sont entrées depuis quelque temps dans la voie qui doit les y conduire, ainsi que nous le verrons en décrivant les races de notre pays. Les formes que l'on peut qualifier de transitoires s'y montrent sur un nombre chaque année plus grand d'individus; les résultats des concours de reproducteurs en font foi. Elles finiront sans nul doute par prédominer dans notre population bovine, et par la conduire insensiblement au plus haut degré de l'amélioration. Alors il n'y aura plus, à proprement parler, de bœuf de travail, tant l'aptitude travailleuse sera devenue accessoire pour cet animal sinon tout à fait nulle. En attendant répétons que la meilleure conformation pour ce bœuf, à notre époque, est celle qui le met en état de fournir, à un moment donné, une forte proportion de viande nette, relativement à son poids vif, tout en lui permettant de suffire jusque-là aux exigences de son service de travailleur. C'est donc celle qui unit à des formes du corps une tête plus forte, des membres plus volumineux, rayons osseux et articulations, et une capacité respiratoire plus grande, indice de la vigueur et de la puissance mécanique du système musculaire.

Le bœuf qui offre ces derniers caractères au plus haut degré est le plus apte au travail; son aptitude diminue à mesure qu'ils sont moins accusés; et réciproquement, sa capacité comme producteur de viande s'accroît dans la même proportion. Cela peut donner une idée de la mesure dans laquelle les deux aptitudes sont conciliables, et sépare nettement le principe économique et le fait industriel, que l'on a peut-être trop souvent confondus.

Il nous reste maintenant à consacrer quelques considérations à la vache laitière. Ce qui concerne l'exploitation de l'espèce bovine, au point de vue de la production du lait et de la manutention de ses produits, devant être dans ce livre l'objet d'un chapitre spécial, où le sujet sera envisagé sous toutes ses faces, nous nous en tiendront à de simples généralités. Nous ne pouvons avoir pour but, en ce moment, que d'indiquer les points par lesquels ce sujet se rattache à celui qui nous occupe.

Pilules purgatives de Parson.

Meilleur remède pour les familles.
Cavalery Condition Powders de Sherrin
dan pour chevaux.

La Semaine Agricole.

MONTRÉAL, 22 DECEMBRE 1871

Nous publions sans commentaires, la correspondance suivante, telle qu'elle nous a été adressée du Comté de Terbonne. Mais *La Semaine* entend laisser la responsabilité de ses idées, puisqu'il y en a qu'elle ne partage pas.

Comté de Terrebonne.

—
AGRICULTURE.

Monsieur le Rédacteur,

Depuis trois mois je veux vous écrire une correspondance à laquelle je ne sais donner d'autre titre que celui d'Agriculture; j'aimerais à vous parler de *Semaine Agricole*, de Conseil d'Agriculture, Sociétés d'Agriculture et plus particulièrement de celle du Comté de Terrebonne.

Depuis quelque temps, vous écrivez à vos amis et lecteurs, de fournir chacun un abonné à la *Semaine Agricole*, mais ne savez-vous pas que votre journal est trop agricole pour être populaire comme réellement il devrait et mérite de l'être? Voici ce que la plupart des habitants nous disent:

"Nous comprenons qu'il nous faut nous instruire, nous et nos enfants, même hors de l'école, et que le meilleur et le plus agréable moyen est la lecture d'un journal; c'est pourquoi, malgré notre peu de moyen pécuniaires nous ferons de bon cœur, le sacrifice de l'abonnement à un journal, mais nous abonner à deux serait trop, avec un journal hebdomadaire on peut connaître ce qui se passe ici et ailleurs, ce à quoi on porte beaucoup d'intérêt, et nous instruire sur beaucoup de choses, nous aimerions à y voir de l'agriculture, ce qui nous regarde particulièrement, mais non pour l'agriculture, surtout sur la *Semaine Agricole* qui nous dit pas un mot d'autre chose. Pourquoi dans un journal hebdomadaire, disons *La Minerve*, on ne met pas deux pages pour les nouvelles du jour et autres sujets, et deux pages d'agriculture? Là nous nous abonnerions de bon cœur. Voilà ce qu'on dit, et franchement, avouons qu'ils ont raison; ce serait un moyen certain d'avoir un bien plus grand nombre d'abonnés et la science ou l'art agricole se répandrait bien mieux par le pays.

En votre No. du 1er. Septembre dernier, je vois le rapport d'une assemblée de MM. les directeurs de plusieurs Sociétés d'Agriculture, y compris de mon comté, Terrebonne, le 21 d'Août dernier et les listes des prix pour les concours agricoles, de la présente année.

Ces MM. ont été sans doute forcés de ne pas faire plus par le manque de fonds.

Je n'ai pas encore compris, et ceux des intéressés que j'ai entendu sur ce sujet, n'ont pas encore compris : pourquoi le Conseil d'agriculture oblige-t-il à donner des prix si élevés, pour les terres, \$50-40-30.

Dans les expositions à Montréal et à Québec, les exposants sont obligés de transporter au loin et à grands frais leurs animaux et leurs objets d'art et d'industrie, et en sus de l'honneur ils n'ont qu'un ou deux prix de \$4 ou \$3 ou \$2, ça ne paye pas leurs voyages, leurs déboursés, ni le temps qu'ils ont perdu à perfectionner et améliorer et il n'y a le plus souvent qu'un ou deux prix par classe.

On va me répondre : l'honneur, la renommée leur suffisent, très bien. Mais pourquoi rien à un cultivateur riche propre indépendamment qui, pour son propre avantage, plaisir et profit améliore sa terre, bâtisses, animaux et accessoires, chez lui, sans dérangement, rien de superflu, qu'utile et avantageux, et on lui donne outre l'honneur, \$50 ou \$40 ou \$30 de prime, ce, aux trois des plus riches du comté, et le montant de ces primes vide le coffre, et il ne reste pas d'autres primes ou très peu pour pouvoir en donner à de pauvres malheureux qui malgré leur peu de moyens, s'efforcent à faire de leur mieux : on ne peut les encourager, il n'y a plus d'argent, les 3 ou 4 plus riches ont eu tout l'argent ou presque tout.

Avant, il n'en était pas de même, il y avait plus de prix, soit par les terres, soit par les grains, soit par les animaux, soit par le labour ; chacun était récompensé de son trouble, et avait au moins sa souscription annuelle.

On ne peut comprendre quel avantage cet item du nouveau système, peut avoir.

MM. du Conseil prétendent que c'est bien (la chose est possible,) mais pour quoi n'a-t-on ni explications, ni faits pour l'approuver et en être satisfaits ? On se plaint de ce système. Pour quoi n'est-il pas discuté pour et contre ? Pourquoi ne pas chercher à contenter le peuple, surtout la classe agricole, qui a tant besoin d'être encouragée, d'être protégée ?

Je compte dans les mêmes pages, mêmes rapports, listes des prix, 20 à 30 souscripteurs heureux qui ont leurs souscriptions payées pour l'an prochain, bien, mais qui nous dit que les autres souscripteurs qui, malheureusement, n'ont pas eu de prix et qui les années avant en avaient ; qui nous dit qu'ils ne se décourageront point, et n'abandonneront point la société ; c'est ce qui est à craindre.

Vous allez dire : "Ils auront tort" Probablement oui, mais aussi peut-être que non, c'est question à contestation, mais ce qui n'est pas à con-

testation la Société tombera et le comté y perdra, et y perdra beaucoup, et pourtant ce n'est pas là le but ni du gouvernement ni du législateur. Pour ma part, point de Société d'agriculture c'est une grande perte, une grande privation un grand dommage pour un comté, pour le pays, et je voudrais que les deux tiers des habitants fussent réunis en société, ça donne de l'émulation, de l'encouragement, des connaissances, ça cause un bien légitime plaisir, une récréation aussi agréable qu'utile, aussi divertissante que fructueuse, ce dont on peut se convaincre le jour d'Exhibition agricole dans un comté. Plusieurs années d'expériences nous en donnent des preuves assez convaincantes pour que tous moyens soient adoptés à lui faire subsister, augmenter, améliorer les exhibitions et les concours.

Il ne convient pas à la masse des cultivateurs de se décourager et de se retirer sans rien dire, mais recommencer en plus grand nombre possible et adopter tous moyens pour faire prospérer, augmenter.

Il peut se faire qu'il n'y ait pas assez de libéralité chez les cultivateurs, on peut être porté à le croire. Les années sont méchantes, il y a beaucoup d'argent à faire, les besoins sont si nombreux.

C'est vrai, mais qui ne risque rien n'a rien, chacun doit comprendre que c'est un grand avantage pour \$200 souscrites, le gouvernement donne \$500 ou \$600 qui sont distribuées dans le comté. C'est un item qui mérite qu'on y voit de près et pour lequel on peut bien faire quelque petit sacrifice, en sus des autres avantages.

Il est à désirer qu'à la veille de nouvelle organisation de sociétés d'agriculture, l'attention des cultivateurs soit portée à examiner, considérer spécialement ce que je viens de dire, quoi que bien mal dit ; car il est à craindre et on croit généralement que les sociétés d'agriculture sont dans une grande crise, dans un grand péril.

Je reviens à un des articles du 1er Septembre—Société du Comté de Terrebonne. Des remerciements y sont votés au président, M. Masson, représentant du Comté aux Communes. Chaque année on nous mentionne le zèle et la libéralité de ce Mr. qui, paraît-il, sait mettre à profit, pour le succès de la classe agricole en son comté, ses talents et sa fortune, à lui en revient l'honneur, et à son comté le profit, s'il sait en profiter, comme nous devons l'espérer.

Comme je n'ai pas la prétention d'être initié aux affaires de cette société, j'aime à croire que l'autre représentant du comté, a assez de zèle pour aider à la prospérité et au maintien de cette société, lui qui mérite beaucoup du comté, pour son assidui-

té, son zèle pour la réussite du chemin de fer de colonisation.

Je ne comprends pas, en ces délibérations il n'est pas dit un mot à l'adresse des juges dont le rapport est soumis sans être approuvé. Ça quelque chose de significatif. Est-ce qu'on serait mécontents de leurs décisions ? La chose est possible, et malheureusement ce ne serait pas la première fois.

Quand il y a eu des plaintes, étaient-elles fondées, oui ou non ? Généralement parlant on en sait rien, mais ce qui est certain, c'est une cause de mécontentement qui fait beaucoup de tort à toute la société.

On m'a assuré que déjà il y a eu des erreurs graves et même des injustices, en divers comtés, on ne doit pas en rendre responsable ni la société ni les directeurs, le choix des juges est toujours bien difficile, et leur tâche n'est pas aisée.

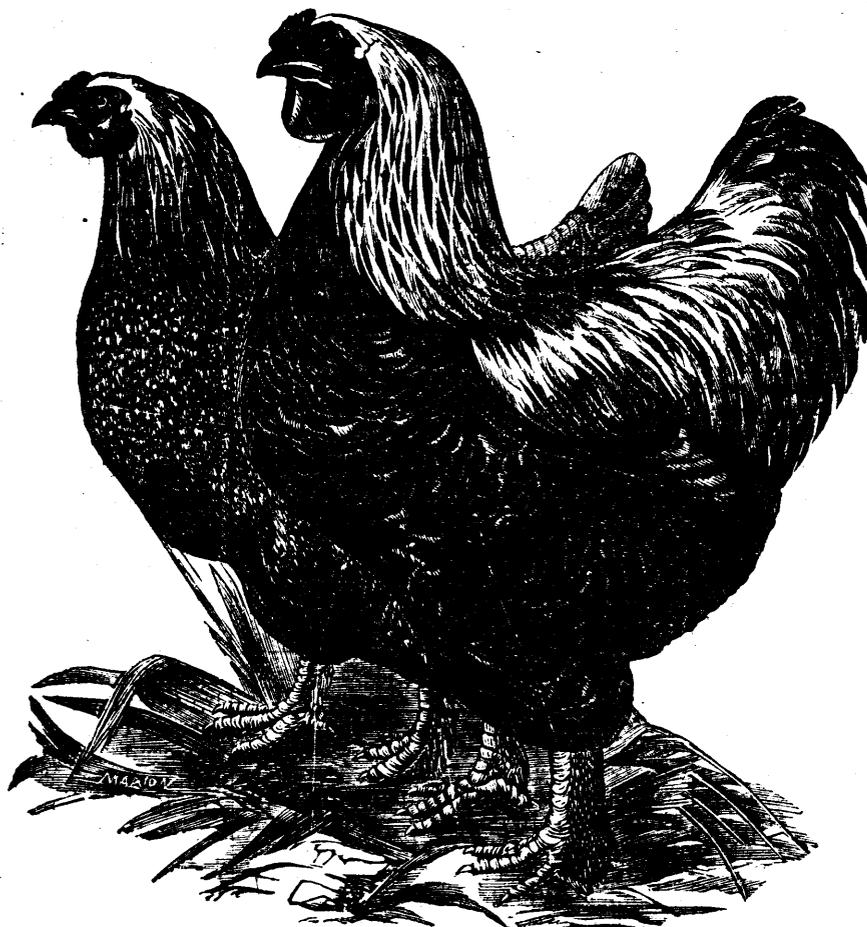
C'est avec peine qu'on signale, en plusieurs endroits, des plaintes graves et nombreuses. Sont-elles bien fondées, il aurait fallu y être pour pouvoir en décider, mais ceux qui ont pu en juger auraient peut-être mieux fait de les signaler publiquement. Car ceux qui acceptent cette charge, devraient, par honnêteté, par amour propre, par respect pour eux-mêmes, se maintenir à la hauteur de leur position, par leur impartialité, en prenant tous moyens possibles pour faire bien leur devoir et au moins éviter les erreurs grossières.

Dans un certain comté, il paraît que des juges ont accordé un des premiers prix du bled à un souscripteur qui ne voulait pas leur faire visiter son bled, disant qu'il était trop méchant, leur indiquant la pièce de bled du voisin comme la plus belle du comté, et ce pauvre malheureux voisin n'a pas eu de prix. Ailleurs, un souscripteur qui, deux ans avant, avait eu un prix pour sa terre, 4 à 5 prix pour les grains, ayant aucun changement sur sa terre, n'a pas eu un seul prix ; ailleurs, dans la liste des points, suivant le programme, à un souscripteur au No. sols en bon état, on lui met 0 et on lui accorde 8 des premiers prix pour les grains, contradiction directe. Ailleurs à l'item le No. des clôtures, on met 0 à un souscripteur qui, au dire général sans exception, a les meilleures clôtures de son comté. Voilà des fautes trop grossières, qui ne sont point pardonnables, et il y a de quoi décourager. On en accuse souvent MM. les directeurs qui pourtant font leur possible et qui comme les autres sont exposés à être victimes de leurs mauvais choix.

En voilà assez, vous allez dire trop. Je termine en remerciant vos lecteurs d'avoir bien voulu me lire et espérant que à la plupart ce leur sera de quelque utilité.

UN CITOYEN
du Comté de Terrebonne.
Novembre 1871.

BRAHMAS POOTRAS FONCÉS.



Le Brahma foncé se distingue parfaitement en couleur de celui à cou leur pâle. Le coq a le cou, le dos et la croupe d'un blanc argenté rayé de noir ; sa felle, le dessous du ventre et ses cuisses sont noires avec des petites taches blanches. Les plumes qui couvrent le haut des ailes sont d'un noir verdâtre et forment une large barre en travers des ailes. Les grosses plumes des ailes sont blanches du côté externe et noires du côté interne. Les plumes secondaires, c'est-à-dire celles qu'on aperçoit lorsque les ailes sont fermées ont à leur extrémité une grande tache d'un noir verdâtre foncé. La queue qui ne forme pas la faucille est du même noir, les moyennes et les petites plumes sont bordées de blanc. Les pattes sont fortes, d'un jaune terne, et garnies du côté externe d'une rangée de plumes foncées tachetées de blanc ; ces plumes qui sont égales du haut en bas, sont flexibles sans être à l'état de duvet, et se continuent jusqu'au bas de la griffe correspondante.

La poule a la tête grise, le dessus du cou blanc argenté, rayé de noir. Le reste du plumage a le fond d'un blanc terne tellement strié de petites barres distinctes que le blanc dispa-

rait presque. Le Brahma a le caractère doux, sociable et très paternel ; la poule est bonne pondeuse d'hiver, excellente couveuse (oh), pour couvrir, donnez lui, dans un coin, une terrinée de patates ou de charbon de terre et vous serez bientôt convaincu qu'elle possède au suprême degré cette qualité) et bonne mère : malgré que les Brahmas soient des volailles robustes, ils dégèrent en peu d'années sous l'influence de notre climat, tout comme, les Cochin-Chinois.

Rapport des opérations de la Société d'Agriculture du Comté de Chambly durant l'année 1871.

Aux membres de la Société.

Messieurs,

En terminant l'année 1871, le comité tient à exposer brièvement ce qui s'est passé durant son administration.

Le comité fera d'abord remarquer qu'il s'est trouvé dans des circonstances extrêmement difficiles pour gérer la société. Par l'inspiration du Conseil d'Agriculture, le gouvernement obligea toutes les sociétés à adopter le système des Fermes les mieux tenues, en fixant le nombre et la valeur des prix ainsi que de strictes conditions de concours.

Croyant, avec raison, que la distribution de prix trop minimes à de fréquentes expositions, était de nature à détruire toute émulation, le

Conseil d'Agriculture a cru qu'il était préférable de changer le système et de faire alterner.

Ainsi la loi nous ordonne maintenant d'appliquer nos argents, une année, à l'amélioration exclusive du sol, telles que pour les Terres les mieux tenues, les grains sur pied, les légumes et le labour ; l'année suivante, à l'amélioration du bétail, ainsi que la laiterie et l'industrie domestique.

Quoiqu'il en soit du mérite de ces mesures, nous fûmes obligés de nous y conformer. La nouveauté du système fit hésiter les membres pendant quelque temps. Nous doutions quelque fois si nous pourrions faire fonctionner la société. Cependant nous nous mîmes à l'œuvre et par nos explications et nos conseils, nous pûmes décider un nombre respectable des meilleurs cultivateurs à prendre part aux nouveaux concours. Comme vous venez de voir par l'état des comptes de la société, nous avons mieux réussi que nous l'espérions. Tout fait présager que dans deux ans, lors des concours pour les fermes les mieux tenues, tous les hommes de progrès qui s'intéressent véritablement à l'agriculture s'empresseront d'y prendre part.

Le Comté a donc pu avoir un concours général pour les terres les mieux tenues, suivant le programme du Conseil d'Agriculture. Les ressources de la Société permirent aussi au Comté d'offrir à chaque paroisse un concours particulier pour les terres les mieux tenues, avec des prix de 20, 15, 12 et 10 piastres. Ces concours réussirent bien, si l'on considère que c'est la première fois que l'on essaye ce système. Ces concours sont imités du concours général du Conseil Agricole et sont vivement recommandés par lui.

L'exposition des grains sur pied eut lieu,

comme à l'ordinaire. Cette exposition peut être améliorée, en exigeant plus des Expositants. D'après le mode actuel, il arrive souvent que les prix sont donnés à la meilleure terre, sans considérer si le beau grain est dû au travail et à l'intelligence de l'Exposant, ou à la qualité supérieure du sol. La Société pourrait exiger à l'avenir que les pièces de grain ainsi exposées soient redressées, érochées, drainées, etc., afin que les prix soient donnés au vrai mérite. C'est une simple suggestion que nous nous permettons de faire à nos successeurs.

Le Comité regrette que l'état incertain de ses finances ne lui ait pas permis de donner des prix de \$25 en diminuant, aux membres qui prennent le plus de soin de leurs fumiers, qui en produisent le plus et qui savent mieux l'employer. Le Comité se permet d'espérer que les Directeurs futurs récompenseront ceux qui travaillent le plus à engraisser les terres. Les prix qui leur seront décernés, indiqueront le fermier intelligent et laborieux.

Le Comité n'a pas cru devoir donner de la graine de trèfle ou de mil aux souscripteurs. Outre que cette mesure est de nature à ôter une somme importante à la Société, qui peut être mieux employée, chaque membre est en état de se fournir ses graines de mil ou de trèfle. D'ailleurs, cette culture est assez appréciée ici pour qu'elle n'ait pas besoin d'encouragement.

D'après les comptes que vient de vous soumettre le secrétaire trésorier, vous voyez que les recettes de l'année se sont élevées à \$1336 et les dépenses à \$1004 laissant un surplus de \$332. Les membres de la société sont au nombre de 82, qui ont souscrit à eux seuls la somme de \$272, somme plus que suffisante pour retirer tout l'octroi du gouvernement (\$656).—Le comité a pu donner des prix à un montant plus élevé que les autres années, à part les années 1868 et 1869. Il n'est que juste de dire que ces deux années se sont terminées par un déficit et nous laissons la direction avec un excédant de \$332.

L'ÉTALON NORMAND.

R. Harwood, Ecr., Président de la Société d'Agriculture du comté de Vaudreuil, nous offre, l'hiver dernier \$1200 pour notre cheval. Le Président réunit le comité pour considérer s'il était à propos de vendre le cheval et s'il était à vendre, quel prix nous demanderions. Pendant que le comité délibérait sur ces propositions, des personnes présentes nous offrirent la somme de \$1500. Cette offre fut immédiatement télégraphiée à M. Harwood, qui ne crut pas devoir surenchérir. A une assemblée subséquente, le comité décida de garder le cheval. M. Harwood écrivit une lettre au Président dans laquelle il déclara qu'il est satisfait des relations qu'il a eues avec lui, au sujet du Normand. Ce qui met à néant, les imputations accusant le comité d'avoir agi de mauvaise foi avec ce monsieur.

Le comité est heureux de déclarer que le cheval suffit à ses dépenses. Il restera même une légère balance en sa faveur, au premier de février prochain, toutes dépenses payées.

Le comité se permettra de rappeler aux membres de la Société, qu'il n'a pas négligé leurs intérêts durant son administration, soit en faisant de donner des lectures, ou en passant des résolutions pour attirer ici la main d'œuvre pour nos travaux, soit pour relever certaines erreurs, publiées dans les journaux tendant à déprécier la qualité de nos récoltes et par là à nuire à nos ventes, soit en donnant un état de nos différentes récoltes et de la quantité dont nous pourrions disposer pour le commerce, ou en faisant des requêtes appuyées de l'autorité de la Société, en faveur d'un octroi aux chemins macadamisés, etc. En repassant ce que nous avons fait cette année, les membres de la Société verront que nous avons, en toutes circonstances, défendu l'honneur et les intérêts des cultivateurs du comté de Chambly.

En terminant ce rapport, le comité espère que les directeurs que vous allez nommer seront des hommes de progrès, qui continueront les traditions commencées. Le comité espère que des prix élevés seront donnés à l'exposition des animaux. Suivant nous, il est absolument nécessaire pour stimuler l'émulation, de donner des prix rémunérateurs aux exposants. Par exemple, pour les étalons, \$30 au moins pour le premier prix; pour les taureaux \$25; pour les bœliers \$20; pour les verrats \$15 en descendant et ainsi de suite. Avec des prix aussi faibles que par le passé, nous sommes persuadés que nous ne sortirons pas de l'ornière de la routine. Avec des prix tels que suggérés plus haut, nous sommes sûrs d'attirer ici de bons reproducteurs et de les faire tenir convenablement.

En terminant, le comité prie les membres de la société de bien vouloir accepter, avec faveur, les suggestions qu'il s'est permis de lui faire dans l'intérêt de la société.

P. B. BENOIT,
Président de la S. A. C. C.

Election des officiers et directeurs de la Société d'Agriculture du comté de Chambly, 14 décembre 1871 :

P. B. Benoit, M. P., président; I. Hurteau, Ecr., vice-président; Ls. Trudeau, secrétaire-trésorier; Alfred Williams, Ecr., J. Bie. Charon, Ecr., S. T. Willett, Ecr., Toussaint Sicotte, Cyrille Jodoin, Ls. Brosseau et Nazaire Préfontaine.

HYGIENE.

Soin des pieds.

Il y a beaucoup de personnes qui n'ont pas soin de leurs pieds. Lorsqu'elles se les ont lavés une fois par semaine, elles croient avoir fait une grande chose. Elles devraient savoir que les plus gros pores (ouverture imperceptible dans la peau par où se fait la transpiration) du système se trouve sous les pieds, et que ces pores déchargent constamment une matière offensive. Elles portent les mêmes bas depuis le commencement jusqu'à la fin de la semaine, et ils sont entièrement saturés de cette matière offensive et dégoutante. Un pareil traitement des pieds est préjudiciable à la santé. Les pores ne sont pas répercutifs, c'est-à-dire qu'ils ne repoussent pas au dehors, mais sont des absorbants, et ramènent plus ou moins cette matière fétide dans le système. On devrait laver ses pieds tous les jours avec de l'eau pure, et on ne devrait jamais porter les mêmes bas plus d'un jour ou deux.

ART VÉTÉRINAIRE.

Notions générales sur la maladie des bêtes à cornes.

Nous ne prétendons pas donner ici un traité des maladies des bêtes à cornes, car nous ne croyons pas qu'un semblable traité pourrait être d'une grande utilité pour les cultivateurs. Il laisserait toujours subsister la principale difficulté, qui est

d'appliquer convenablement les remèdes en sachant distinguer chaque maladie.

Tout cultivateur devrait posséder au moins quelques notions de médecine vétérinaire et d'anatomie, pour être en état de donner des soins aux bêtes dans les maladies et les accidents les plus simples. Mais ceux qui ont acquis quelque instruction théorique et pratique, comme ceux qui n'en ont aucune, doivent bien se convaincre qu'il vaut beaucoup mieux prévenir les maladies qu'avoir à les traiter, et que des soins bien entendus, un bon régime, sont préférables à toute la science vétérinaire qu'accompagneraient le désordre, l'incurie, la brutalité dont on a si souvent le triste spectacle.

Ce que nous ne saurions trop recommander, c'est d'être avare de remèdes. Combien de fois n'arrive-t-il pas qu'on se donne l'honneur d'une guérison attribuée aux remèdes, tandis que c'est la nature seule qui a guéri malgré les remèdes! La nature est bien puissante dans un animal dont tous les organes sont sains.

La première précaution à prendre lorsqu'un animal est malade, c'est de lui retancher la nourriture; au moins jusqu'à ce qu'on ait pu connaître la nature de son mal; nous entendons la nourriture solide, car nous croyons que la boisson n'est jamais nuisible et qu'elle est souvent nécessaire.

Il y a des cas où l'on doit éviter la boisson tout-à-fait froide; dans ce cas on y ajoute une petite quantité d'eau chaude. Pour une bête malade on ajoute ordinairement à l'eau un peu de farine. La boisson la plus légère et la plus rafraîchissante est de l'eau de son, qu'on prépare par infusion. On verse sur le son de l'eau bouillante, on remue, on couvre, puis au bout d'un quart d'heure environ, on exprime le son et on donne à boire le liquide seul.

Presque toutes les maladies des bêtes à cornes sont inflammatoires, dans beaucoup de cas, la saignée est de nécessité indispensable.

Chaque ferme devrait avoir une pharmacie, laquelle contiendrait une flamme à saigner, une seringue, du sel de Glauber, du salpêtre, de la poudre de condition et autres petits remèdes et instruments comme une paire de sciseaux courbes et une aiguille à séton; on pourrait avoir aussi à peu près tout ce qui est nécessaire pour les chevaux. Avec cela on peut traiter les maladies simples qui surviennent le plus fréquemment, et pour les autres on n'a rien de mieux à faire que de recourir à un vétérinaire instruit, si l'on est assez heureux pour en avoir un dans son voisinage.

Il existe dans presque toutes nos paroisses des prétendus maréchaux empiriques et très ignorants. Leurs remèdes sont ordinairement violents,

ils emportent le mal ou le malade, et il faut beaucoup s'en défier. Cependant ces hommes ont en leur faveur de l'expérience et une pratique qui leurs valent parfois des succès que n'obtiennent pas toujours des vétérinaires instruits, il est vrai, mais dont les études et la pratique n'ont eu pour objet que les chevaux.

Les habitants craignent, et non sans raison, de dépenser de l'argent ; souvent la valeur d'une bête malade ne permet pas de faire des frais, et les vétérinaires sont rarement appelés. Aussi, nous considérons comme une chose d'une grande importance pour tout cultivateur qui attache quelque prix à son bétail, d'observer, d'étudier ses bêtes, afin d'acquiescer ce coup d'œil exercé, cette habitude du maniement à l'aide desquels il pourra juger avec certitude de l'état d'une bête, s'assurer qu'elle est en parfaite santé, en condition ; ou si elle n'y est pas, arriver à découvrir ce qui lui manque, quelles causes ont produit le mal et quels moyens peuvent le faire disparaître. Pour cela, il faut d'abord *aimer les bêtes* : nous l'avons dit déjà plusieurs fois, et nous ne nous lasserons jamais de le dire, *aimer les bêtes* est la plus sûre garantie de succès dans l'élève, dans l'éducation et dans l'emploi, quel qu'il soit, des animaux.

Les maladies les plus faciles à reconnaître et à traiter sont ; *l'indigestion* qui peut amener la météorisation (gonflement de la panse par les gaz) ; la constipation ou la diarrhée ; la *suffocation*, causée par un corps arrêté dans le gosier ; la *souffrance des pieds* ; les *luxations* (déplacement des os) ; les *crevasses* aux paturon et entre les ongles ; les *crevasses* aux jambes des bœufs en graisse ; les *dartres* ; la *fracture des cornes* ; les *plaies* ; les *maux de pis aux vaches* ; *l'altération du lait*, lait rouge, amer, salé, bleu ; les *poux* ; le *mal au nombril des veaux*.

Les maladies plus dangereuses ou aigres qui peuvent devenir mortelles si elles ne sont soignées tout de suite, sont le *pisement de sang*, le *coup de sang*, *l'inflammation de la rate*, le *part difficile*, la *fièvre qui affecte les vaches qui viennent de mettre bas*, la *pulmonie*, enfin les maladies contagieuses, les épizooties qui ne peuvent être convenablement soignées que par un homme de l'art et dont nous parlerons que pour indiquer les moyens de les prévenir.

On distingue en médecine les différents genres de maladies par des noms dont il est bon de reconnaître les définitions.

La *Maladie épizootique* est celle qui, par suite de l'influence de causes générales, extérieures, passagères, attaque à la fois un grand nombre d'individus, chez lesquels elle présente à peu près les mêmes symptômes.

Si ces causes sont permanentes et

dépendantes du sol ou du climat, ou de certaines influences locales, les maladies qui en résultent sont dites *enzootiques*.

Les mots *épidémique* et *endémique* désignent les mêmes maladies chez l'homme.

Une maladie *épizootique* ou *enzootique* peut être ou non contagieuse.

La maladie *contagieuse* est celle qui donne naissance à un principe, (*contagium* semence de maladie) qui étant mis en contact avec d'autres animaux sains, déterminent chez eux la même maladie.

La maladie *sporadique* ou maladie particulière, est celle qui ne se présente que sur des individus isolés, qui se sont trouvés spécialement et accidentellement soumis à l'influence des causes de la maladie. Une maladie peut affecter plusieurs individus, même un troupeau entier, sans être pour cela une épizootie.

Une *épizootie* suppose une ou plusieurs causes de maladie qui agissent de la même manière sur les individus atteints sans qu'ils puissent y être soustraits, et déterminent chez eux à peu près les mêmes symptômes. Les causes les plus ordinaires des épizooties existent dans les influences atmosphériques ou dans les climats détériorés par suite d'accidents de la température ; le plus souvent ces deux causes agissent à la fois.

Les maladies épizootiques sont un des plus puissants arguments en faveur de la stabulation permanente ; si les circonstances sont telles que les animaux ne puissent trouver leur nourriture qu'à l'herbe, alors ils sont nécessairement soumis à tous les accidents de la température, aux longues sécheresses de l'été comme aux longues pluies de l'automne et à tous les maux qui peuvent résulter de ces deux extrêmes.

Les bêtes nourries à l'étable ne sont pas exposées à l'influence de ces causes de maladie ; dans des cas extraordinaires elle peuvent souffrir ; la disette de fourrages peut forcer à en réduire le nombre, mais il est presque impossible qu'une épizootie en soit le résultat. Les bêtes nourries à l'étable peuvent aussi être mises à l'abri de la contagion, à laquelle il est bien difficile de soustraire celles qui pâturent.

Les maladies sont épizootiques ou de nature inflammatoire, charbonneuse, comme le sang, le sang de rote ; elles sont alors la suite de chaleurs excessives, disette de fourrages, manque d'eau, &c., ou bien elles ont les caractères de la coxexie, (mauvaise disposition du corps) elles attaquent particulièrement les organes de la poitrine, et elles ont alors pour causes l'extrême humidité, les pluies, les fourrages gâtés, &c.

Les maladies se divisent encore en *aigües* et *chroniques*

Les maladies aigües surviennent subitement, leur durée est courte, soit qu'elle se termine par la guérison, ou qu'elle amène la mort du sujet attaqué. Le commencement des maladies chroniques est presque toujours inaperçu, leurs progrès sont lents, elles miment insensiblement la vie de l'individu qu'elles affectent, et leur durée peut être longue. Une maladie aigüe ou mal traitée peut dégénérer en maladie chronique.

APICULTURE.

Fabrication des bougies de cire.

Les bougies sont de deux sortes : les bougies filées et les bougies de table. La bougie filée est ainsi appelée parce qu'on la dévide sur un tour en la fabriquant, à peu près de la même façon que l'on tire les métaux en fil dans les tréfileries. L'ouvrier a devant lui un bain de cire fondue qu'il a soin de maintenir toujours à la même température ; à côté se trouve une filière dont les trous vont toujours en augmentant de diamètre. Il immerge d'abord une mèche de coton dans le bain de cire, l'en retire rapidement, puis avant qu'elle se soit refroidie complètement, il la fait passer par un trou de la filière. Il la replonge ensuite dans le bain où elle prend une nouvelle quantité de cire, et la fait passer par le trou de la filière dont le diamètre est immédiatement supérieur à celui du précédent. Il continue de cette façon jusqu'à ce que la bougie ait atteint les dimensions désirées. D'ordinaire, on roule ces bougies en spirale, en hélice ou en peloton.

La bougie de table se distingue en bougie coulée et en bougie à la cuiller. La première se coule dans des moules, qui sont en verre le plus souvent, et se fabrique de la même manière que la chandelle. On a soin de cirer d'abord avec de la cire blanche les mèches qui sont en coton, et qu'on a tordues préalablement. Cette précaution a le double but d'égaliser parfaitement le volume de la mèche, et d'empêcher de s'échapper les brins de coton qui pénétreraient dans l'intérieur de la bougie, et produiraient des irrégularités dans la combustion. Lorsque l'on veut obtenir des bougies diaphanes, on emploie parties égales de blanc de balaine et de belle cire.

Les bougies à la cuiller sont ainsi nommées parce que, pour les fabriquer, on verse avec une cuiller de la cire liquéfiée sur des mèches en coton suspendues verticalement. D'ordinaire, une bougie ainsi préparée ne parvient à son volume moyen qu'après avoir été dix à douze fois arrosée de cire fondue. C'est par le même procédé qu'on obtient les cierges d'église ; seulement, comme on leur don-

ne ordinairement une forme conique, on commence toujours un peu plus bas que le précédent chacun des arrosements qui suivent le quatrième. Cette opération terminée, on donne aux bougies et à la partie inférieure des cierges une forme parfaitement cylindrique, à la partie supérieure des cierges une forme parfaitement conique, en les roulant et les polissant sur une table longue et unie, au moyen d'un instrument dit polissoir. Ensuite on les suspend par la mèche à des cerceaux, pour les faire sécher et durcir. Remarquons en terminant que, pour la bougie de table moulée, les proportions de cire et de blanc de baleine ne sont égales que dans les articles de luxe; il en est où elle descend à 4 pour 100.

Quant aux bougies colorées, on les obtient en mêlant au blanc de baleine du carmin, du jaune de chrome, de l'outremer, etc.

(Dictionnaire universel.)

MAXIME.

Conduite.

Avec une bonne conduite on trouve toujours assez de protecteurs.—Apprenons des malheurs à jouer des moindres biens; de nos fautes à n'en plus commettre; de nos ennemis à reformer notre conduite, et des méchants à mieux sentir tout le prix des bons.—La bonne conduite est le chemin qui mène à la fortune et au bonheur.

Société d'Agriculture et d'Horticulture de Montréal.

L'ASSEMBLÉE ANNUELLE des membres de cette société pour la réception du rapport des Directeurs pour l'année dernière et l'élection des Officiers pour l'année prochaine, aura lieu au bureau du Secrétaire-Trésorier, 139, rue St. Antoine, VENDREDI prochain, VINGT-DEUX courant, à SEPT heures et demie du soir.

J. E. PEEL,
Sec.-Trésorier.

16 Décembre 1871.—23 u

Société d'Agriculture du Comté de Rouville.

L'ASSEMBLÉE ANNUELLE de la Société d'Agriculture du Comté de Rouville aura lieu MERCREDI, le 27 du courant, à Rougemont, chez M. Israël Leroux.

Par ordre,
J. U. MEPSIER,
Sec.-Trésorier.

Rougemont, 8 Décembre 1871.—25 di

Departement des Douanes.

OTTAWA, 15 Décembre 1871.
L'escompte autorisé sur les Envois Américains jusqu'à avis contraire, est de 11 par cent.

R. S. M. B. JUCHETTE,
Commissaire des Douanes.

LA SEMAINE AGRICOLE

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR

DUVERNAY, FRÈRES
N. 16, RUE ST. VINCENT MONTREAL.

50 cents par ann. épayable d'avance

Cie du Chemin de Fer le Grand Tronc du Canada.

SERVICE AMELIORÉ DES TRAINS

1871 CHANCEMENT D'HIVER 1872.

AUGMENTATION DE VITESSE.

Nouveaux Chars pour tous les Trains Express

Les Trains partiront maintenant de Montréal comme suit:—

ALLANT A L'OUEST.

Express de Jour pour Ogdensburg, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Détroit, Chicago, et tous les points de l'Ouest à... 8.00 A.M.
Express de Nuit do do... 8.00 P.M.

Train d'accommodement pour Brockville, et les stations intermédiaires... 4.00 P.M.
Train Mêlé pour Kingston... 6.00 A.M.

Trains pour Lachine à 7.00 A.M., 9.00 A.M., 12.00, [Mid.] 3.00 P.M., 5.00 P.M. Le train de 3.00 P.M. va à la frontière.

ALLANT AU SUD ET A L'EST.

Train d'accommodement pour Island Pond et les stations intermédiaires. 7.00 A.M.
Express pour Boston via Vermont Central... 9.00 A.M.

Express pour New-York et Boston via Vermont Central à... 3.36 P.M.

Train de la Malle pour St. Jean et Rouse's Point, en connexion avec les Trains de Stanstead, Shefford et Chambly et en Jonction avec les chemins de Fer des Cantons du Sud-Est, et avec les Steamers du Lac Champlain... 8.00 P.M.

Train de la Malle pour Island Pond, et les stations intermédiaires... 2.00 P.M.

Express de Nuit pour Québec, Island Pond, Gorham, Portland, Boston, et les Provinces d'en Bas, arrêtant entre Montréal et Island Pond, à St. Hilaire, St. Hyacinthe, Upton, Acton, Richmond, Sherbrooke, Lennoxville, Compton, Coaticook et Norton Mills, seulement à... 10.30 P.M.

Il y aura des Chars Dortoirs Palais Pullman à tous les trains directs de jour et de nuit. Le bagage sera étiqueté pour tout le trajet.

Comme la ponctualité dépend des connexions avec les autres lignes, la Compagnie ne sera pas responsable des Trains qui n'arriveront pas et ne partiront pas des Stations aux heures nommées.

Le steamers "CARLOTTA" ou "CHASE" laisseront Portland pour Halifax, N. E. tous les Samedis après-midi, à 4.00 heures p.m. Le confort est excellent pour les passagers et le fret.

La Compagnie Internationale des Steamers, faisant le trajet en connexion avec le Chemin de Fer le Grand-Tronc, laisse Portland tous les Mercredi et Vendredi à 6.00 heures p.m., pour St. Jean, N. B., &c., &c.

On pourra acheter des billets aux principales stations de la compagnie.

Pour plus amples informations et l'heure du départ et de l'arrivée de tous les Trains aux stations intermédiaires et au terminus du chemin, s'adresser au Bureau où l'on vend des billets, à la Station Bonaventure ou au Bureau No. 39, Grande Rue St. Jacques.

C. J. BRYDGES,
Directeur-Gérant
Montréal, 1er. Novembre 1871.—a k

VINAIGRE Comment on le fait avec du Clidre, du Vin ou Sorghum en 10 heures sans faire usage de drogues.
Pour les circulaires, s'adresser à F. J. SAGE, Manufacturier de Vinaigre. Cromwell, Ct.
27 Octobre 1871.—15 tm

BEAUME DE CERISIER SAUVAGE DE

WISTAR pour la Toux, le Rhume, Influenza et Consommation.

Ce célèbre remède ne guérit pas seulement la toux en laissant exister la cause, comme font la plupart des autres préparations, mais il relâche et nettoie les poumons et diminue l'irritation détruisant par là la cause de la maladie. SETH W. FOWLE & FILS, Propriétaires, Boston.

En vente chez tous les pharmaciens et marchands de médecines.
15 Juillet 1871.—6 a

\$150,000.00.

GRAND CONCERT AVEC PRIX

EN AIDE DE

L'HOPITAL DE LA MERCIÉ A OMAHA.

Sous les auspices des Sœurs de la Charité, le 30 Janvier, 1872, dans REDICK'S OPERA HOUSE, OMAHA, \$150,000.00 en Prix au Comptant. Le plus haut prix \$50,000 en Or. Billets, \$3 chaque, ou deux pour \$5.

Les journaux d'Omaha envoyés gratuitement AGENTS DEMANDÉS. Pour les particularités s'adresser à

PATTEE & GARDINER,

AGENTS DES AFFAIRES.

OMAHA, NEB.

1er. Décembre 1871.—20 tmk

AVIS A CEUX QUI SOUFFRENT



Le Remède du Père Bruno

EST
Un Anti-Douleur Universel.

En vente chez tous les Pharmaciens, et chez les propriétaires PICAULT & FILS, Pharmaciens-Chimistes,

75, Rue Notre-Dame, coin de la Rue Bonsecours
1er. Juin 1871.—ak

LIBRAIRIE MUSICALE

DE
PETERS

Composée de Quinze Volumes de Morceaux choisis pour Piano.

COLLECTION VOCALE.

S SHINING LIGHTS—Un magnifique choix de Musique Sacrée. **P**
U HEARTH AND HOME, FIRESIDE, ECHOES, AND SWEET SOUNDS—Trois Volumes de Chants faciles de Webster, Persley, &c.
P FEUILLE D'OR—Volumes I et II. Deux Volumes avec tous les Chants de Will, S. Hay.
E PRICELESS GEMS—Splendide collection de Ballades par Wallace, Thomas Keller, &c., &c.

—oo—
Collection Instrumentale

F FAIRLY FINGERS MAGIC CIRCLE AND YOUNG PIANIST—Trois volumes de Morceaux faciles pour les commençants. **I**
B PEARL DROPS AND MUSICAL RECREATIONS—Musique de Danse. Deux collections sans difficultés. **N**
E PLEASANTS MEMOIRES—Une collection de morceaux choisis de Wyman, Mack, Dressier &c.
S GOLDEN CHIMES—Une collection de musique brillante de Charles Kinkel.
S BRILLIANTS GEMS—Une collection de morceaux de Vialbré, Allard, Faucher, Kinkel, &c.

Prix, \$2.50 le volume élégamment relié en toile et doré sur tranche. \$2 reliure simple. 1.75 broché.

S'adresser à

J. L. PETERS,

399, Broadway, New-York

Nous appelons particulièrement l'attention sur notre collection "THE OPERA AT HOME" qui renferme une magnifique collection de plus de cent magnifiques Chants d'Opéra. Prix: \$5 reliure toile et doré sur tranche. Prix du commerce \$4.
27 Octobre 1871.—22f

SIROP PERUVIEN.—Tonique de fer pour la Dyspepsie, Débilité, Hydropisie, Humeurs, -- Fer dans le Sang.

AVERTISSEMENT.—Le Sirop véritable porte son nom "PERUVIAN SIRUP" (non pas "Peruvian Bark") soufflé dans la bouteille. On envoie gratis un pamphlet de 32 pages. J. F. DINSMORE, Propriétaire, 38, Dey street, New-York.
En vente dans toutes les pharmacies.
15 Juillet 1871.—6 a